

VOUS SOUHAITEZ PROPOSER LE PACK CHAUDIÈRE FACILIPASS À VOS CLIENTS ? SUIVEZ LE GUIDE !

Prérequis	Votre société dispose des qualifications suivantes : <ul style="list-style-type: none">• PG INSTALLATION (Professionel du Gaz).• RGE dans le domaine chaudière condensation ou micro-cogénération gaz.
Adhésion	C'est simple et rapide : <ol style="list-style-type: none">1. Vous contactez le Service Clients par téléphone ou par e-mail (facilipass@serviceclient.butagaz.fr).2. Vous recevez une convention de partenariat.3. Vous signez la convention et vous la retournez accompagnée des justificatifs demandés.4. Vous recevez, après validation de la convention, votre Welcome Pack (bons de commande, brochures, modèles chaudières, tarifs négociés, ...). Préparez avant de contacter votre conseiller, une copie des justificatifs suivants : Extrait k-bis (de moins de 3 mois) Pièce d'identité du dirigeant • RIB de la société • Certificat PGI • Certificat RGE.
Ventes	Une offre facile à vendre et à concrétiser : <ol style="list-style-type: none">1. Vous présentez l'offre Pack Chaudière FACILIPASS à votre client.2. Vous complétez le bon de commande et le faites signer par votre client.3. Vous envoyez le bon de commande à Butagaz.
Dossier de financement	Laissez faire Butagaz : <ol style="list-style-type: none">1. Le conseiller Butagaz contacte votre client pour monter le dossier de financement et vérifie son éligibilité à l'offre Pack chaudière FACILIPASS.2. Le conseiller monte le dossier C2E.3. Le conseiller vous informe dès que le crédit a été accordé par la banque (Franfinance) et que votre client a signé le contrat de financement.
Dossier énergie	Le conseiller propose de manière optionnelle et non obligatoire la souscription à un contrat d'énergie Butagaz à votre client.
Travaux	Vous réalisez les travaux et la facturation du chantier.
Règlement	<ol style="list-style-type: none">1. Vous renvoyez l'attestation sur l'honneur (AH) et l'attestation de fin de travaux (AFT) complétées et accompagnées de la facture des travaux.2. Butagaz vérifie que les éléments sont conformes.3. Vous recevez votre paiement sous 48/72h par la banque après validation du dossier.



**POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER AU**

► **N°Cristal 09 69 32 70 97** du lundi au vendredi de 9h à 17h
APPEL NON SURTAXE

ou par email : facilipass@serviceclient.butagaz.fr

**AVEC UNE OFFRE TOUT
INCLUS ET MENSUALISÉE,
VOS CLIENTS VONT
APPRÉCIER LE CONFORT
DE LEUR MAISON!**

**PACK
CHAUDIÈRE
FACILIPASS**

par les chauffagistes de proximité

PACK CHAUDIÈRE FACILIPASS UNE OFFRE PROPOSÉE PAR BUTAGAZ EN PARTENARIAT AVEC LA CAPEB

PROPOSEZ À VOS CLIENTS UNE OFFRE TOUT INCLUS AVEC

PACK **CHAUDIÈRE FACILIPASS**

BUTAGAZ et la **CAPEB** ont mis en place l'offre Pack Chaudière FACILIPASS pour vous accompagner dans vos projets de remplacement de chaudières.

3 BONNES RAISONS D'UTILISER LE PACK CHAUDIERE FACILIPASS ET D'AUGMENTER VOS VENTES :

1 Vous proposez à vos clients une offre tout inclus :

- Une chaudière gaz **très haute performance énergétique**
- Un thermostat de **classe IV** minimum
- La **pose** du matériel
- Une garantie constructeur de **3 ans**
- L'entretien réglementaire avec en option le dépannage de l'appareil
- Un règlement par **mensualités sur 60 mois**



2 Vous faites la différence en proposant une large gamme de chaudières.

Pour que vous puissiez proposer **une offre adaptée** à la situation de votre client, chaque fabricant partenaire du Pack Chaudière FACILIPASS a sélectionné **une gamme de chaudières THPE gaz comprenant :**

- Une chaudière murale micro-accumulée
- Une chaudière murale avec ballon
- Une chaudière sol

Les modèles sélectionnés sont éligibles au **crédit d'impôt pour la transition énergétique** (CITE 2019) et au dispositif des **certificats d'économies d'énergie** (CEE).

LES FABRICANTS DE CHAUDIÈRES PARTENAIRES :



3 Vous bénéficiez d'un accompagnement et d'outils pour faciliter vos ventes.

Commercial

- Tarifs préférentiels auprès des fabricants de chaudières
- Garantie étendue à 3 ans

Marketing

- Mise à disposition de brochures commerciales et de bons de commande

Administratif

- Mise à disposition d'un Service Clients dédié pour gérer le montage des dossiers de financement et de C2E

Financier

Pour vos clients :

- Prêt à taux préférentiel
- C2E « Coup de pouce »